

62 b; 2 du n° 63; 1 du n° 77; 90 cm. du n° 94; 2 du n° 96; 2 du n° 111; 4 du n° 111 c; 2 du n° 115; 2 du n° 125; 5 du n° 126 a; 2 du n° 137; 2 du n° 147 a; 2 du n° 147 b; 2 du n° 148.

**Le hibou Meccano**

Le contour de la tête du hibou que représente le modèle de la figure 3, est formé de Bandes Incurvées, et des Bandes de 38 mm., constituant les oreilles et le bec de l'oiseau. Les Bandes du bec sont fixées par un Boulon de 12 mm. sur lequel sont montées deux Rondelles. Les yeux, qui sont figurés par des Poulies de 25 mm. munies de Pneus, sont fixés à la tête au moyen de Tiges Filetées vissées dans les trous taraudés des Poulies et fixées au modèle à l'aide de Raccords Taraudés. Le corps se compose de Bandes Incurvées qui en font le contour et de Bandes ordinaires fixées verticalement entre elles. Deux Bandes de 14 cm., fixées transversalement au dos du modèle, assurent la rigidité de l'ensemble. Chacune des pattes est formée de trois Bandes de 38 mm. fixées au corps par des Equerres de 12x12 mm. Les pièces suivantes entrent dans la construction du modèle de hibou Meccano :

2 du n° 1 a; 10 du n° 2; 6 du n° 2 a; 7 du n° 3; 2 du n° 5; 10 du n° 6 a; 1 du n° 10; 19 du n° 12; 2 du n° 22; 73 du n° 37; 7 du n° 37 a; 2 du n° 38; 2 du n° 64; 2 du n° 81; 10 du n° 89; 9 du n° 90; 4 du n° 90 a; 1 du n° 111 c; 1 du n° 125; 2 du n° 142 c.

**Scie portative**

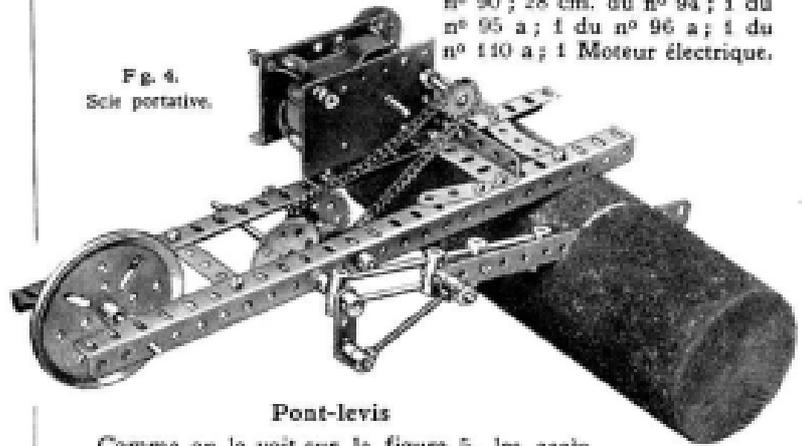
Une Roue de 57 dents, montée sur une Tringle passée dans les parois du Moteur Electrique, engrène avec le pignon de l'arbre d'entraînement de ce dernier. La Tringle est tenue en place par un Collier et porte aussi une Roue de Chaîne de 25 mm. qu'une Chaîne Galle relie à une autre Roue de 38 mm., située sur une

Tringle montée entre les deux Cornières de 32 cm. du châssis. Sur la Tringle de la Roue de Chaîne de 38 mm. se trouve un Pignon de 12 mm. qui attaque une Roue de 57 dents, située sur l'arbre principal de l'appareil. Cet arbre porte un Accouplement qui est tenu en place par une Manivelle. La Tringle tourne librement dans l'Accouplement qui est muni de Tringles de 13 cm. insérées dans ses trous transversaux extrêmes. Ces Tringles sont fixées, par leurs extrémités opposées, à un second Accouplement. Deux autres Accouplements coulisent librement sur les Tringles de 13 cm., et à l'un d'eux est fixée une Crémaillère de 16 cm., l'écartement nécessaire étant ménagé par une Rondelle. La Crémaillère est reliée au second Accouplement par une Tringle de 25 mm. et un Collier, la Tringle étant fixée à l'Accouplement par une Vis sans tête. Un Collier est monté librement sur la Tringle et tenu par un autre Collier fixe.

Une Tige Filetée de 5 cm. est vissée dans le trou taraudé du Collier libre, et son extrémité opposée est fixée de la même manière à un autre Collier monté librement sur une Tige Filetée de 25 mm., fixée dans le bras d'une Manivelle par deux écrous. Le Collier est écarté de la Manivelle par un Collier fixe. Une Bande de 38 mm. est articulée au châssis et sert à soutenir la scie quand

elle n'est pas en service. Le modèle comprend les pièces suivantes : 1 du n° 6 a; 2 du n° 8; 1 du n° 9 a; 2 du n° 15; 1 du n° 15 a; 1 du n° 16; 2 du n° 16 b; 1 du n° 18 a; 1 du n° 19 b; 1 du n° 26; 2 du n° 27 a; 10 du n° 37; 1 du n° 37 a; 4 du n° 38; 1 du n° 48 a; 12 du n° 59; 1 du n° 62; 4 du n° 63; 1 du n° 81; 1 du n° 90; 28 cm. du n° 94; 1 du n° 95 a; 1 du n° 96 a; 1 du n° 110 a; 1 Moteur électrique.

Fig. 4. Scie portative.



**Pont-levis**

Comme on le voit sur la figure 5, les accès inclinés du pont-levis sont formés de Bandes, Cornières, Plaques et Bandes Incurvées. Ils sont réunis par deux Cornières de 32 cm. dont les extrémités sont reliées entre elles par des Cornières de 14 cm. L'un des accès est muni de deux Cornières verticales de 32 cm. auxquelles sont fixées, au-dessus des plates-formes, des Cornières de 24 cm. de façon à constituer des montants tubulaires. Chacune des Cornières de 32 cm. est munie d'une Bande de 38 mm. qui fait saillie à son sommet. Deux Cornières Horizontales de 14 cm. complètent le portique en réunissant les montants à leurs extrémités supérieures auxquelles elles sont fixées par des Supports à Rebords.

Le tablier pivotant du pont est formé de deux Cornières longitudinales de 24 cm. réunies à leurs extrémités par deux Cornières de 14 cm., le cadre ainsi constitué étant recouvert de trois Plaques sans Rebords de 14x9 cm. Ce tablier est articulé à la plate-forme de l'un des accès au moyen de deux Charnières, et deux boulons faisant saillie sur la plate-forme opposée l'empêchant de tomber au-dessous du niveau, de la route lorsqu'il est baissé. Le tablier relevable est équilibré par une charpente pivotante articulée au sommet du portique. Cette charpente consiste en deux longerons tubulaires formés de deux paires de Cornières de 47 cm. reliés par des Bandes Coudées de 140x12 mm. disposées transversalement entre elles. Une Plaque sans Rebords de 14x6 cm., et une Cornière de 11 cm. 1/2 fixées à l'une des extrémités de la charpente constituent le contre-poids nécessaire pour équilibrer le pont.

La charpente à contre-poids est articulée au portique au moyen d'une Tringle. A l'extrémité de la charpente opposée au contre-poids sont articulées deux petites Chapes d'Accouplement. Une Tringle insérée dans le collier de chacune de ces pièces est articulée à l'aide d'un Accouplement de Tringle à une Equerre de 25x12 mm. fixée à chaque coin du tablier pivotant.

Le modèle comprend les pièces suivantes : 2 du n° 1 a; 16 du n° 2; 4 du n° 2 a; 20 du n° 5; 12 du n° 6; 16 du n° 6 a; 4 du n° 7 a; 4 du n° 8; 4 du n° 8 a; 8 du n° 9; 1 du n° 9 a; 2 du n° 9 c; 36 du n° 10; 23 du n° 12; 2 du n° 12 b; 2 du n° 13 a; 1 du n° 14; 2 du n° 18 b; 242 du n° 37; 8 du n° 37 a; 18 du n° 38; 1 du n° 40; 3 du n° 48 c; 2 du n° 52; 9 du n° 52 a; 2 du n° 59; 2 du n° 63; 3 du n° 70; 2 du n° 77; 16 du n° 90; 48 cm. du n° 94; 4 du n° 111; 2 du n° 111 c; 2 du n° 114; 2 du n° 116 a; 4 du n° 133; 4 du n° 133 a; 1 du n° 139; 1 du n° 139 a; 2 du n° 166.

Le mois prochain, nous publierons la description de nouveaux modèles Meccano que vous pourrez monter avec le contenu de vos boîtes.

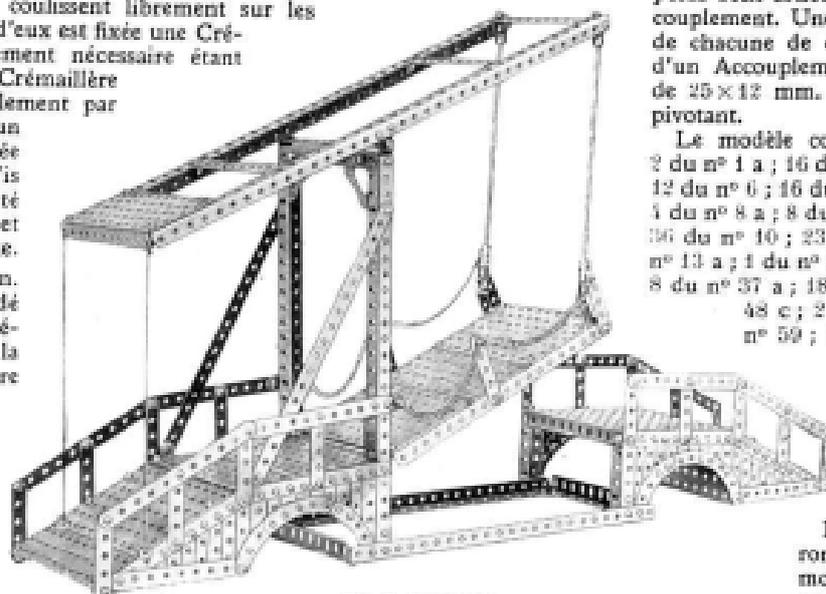


Fig. 5. Pont-levis.